Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1774

Artikel: Naturalisations démagogiques et souveraineté de l'UDC : votations du 1er juin : le jeu avec les mots de l'extrême centre

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012448

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'UDC, un parti voyou à mettre à l'isolement

Eveline Widmer-Schlumpf est harcelée comme d'autres avant elle

Jean-Daniel Delley (5 avril 2008)

A celles et ceux qui doutaient encore, les récentes attaques de l'UDC contre Mme Widmer-Schlumpf devraient ouvrir les yeux. Nous avons affaire à un parti voyou, dangereux pour le fonctionnement de la démocratie.

Que l'UDC veuille exclure de ses rangs la nouvelle conseillère fédérale, c'est son droit. D'autres partis n'ont pas hésité à agir de même avec des membres par trop indisciplinés. On observera la mollesse des sections, en particulier romandes, mais également bernoise et thurgovienne, visiblement peu convaincues de cette stratégie d'exclusion. Mais au vote, leurs délégués ont préféré faire profil bas et ne pas affronter une direction qui ne tolère pas d'avis divergents. Libre à l'UDC d'imposer à l'interne une discipline de fer qui rappelle celle qui régnait au parti du travail (POP) à l'époque de la guerre froide.

Non, ce qui disqualifie ce parti, c'est le harcèlement auquel il soumet la magistrate grisonne. L'UDC peine à se profiler dans son vieil habit d'opposant systématique qui le pousse parfois au ridicule: à l'heure des questions au Conseil national, un rustre n'a-t-il pas demandé à la conseillère fédérale si elle aurait été élue au cas où elle aurait dû préalablement se présenter devant les groupes parlementaires, elle, une si piètre juriste qui confond jeux de hasard et jeux d'adresse.

Pourquoi l'UDC a-t-elle patienté trois mois avant d'exiger le retrait de Widmer-Schlumpf du Conseil fédéral? Le parti profite de l'écho du mauvais polar récemment diffusé par la TV alémanique sur les péripéties de l'élection de décembre. Accuser la conseillère fédérale de mensonge et de complot à propos de son élection ne vise qu'à la discréditer aux yeux de l'opinion, puisque qu'elle va combattre l'initiative de l'UDC sur les naturalisations par le peuple. Cette tactique n'est pas nouvelle: Samuel Schmid à propos de l'envoi de soldats suisses à l'étranger – *«il veut faire adhérer la Suisse à l'OTAN»*, puis de l'initiative pour une politique d'asile restrictive *«un demi conseiller fédéral»* et, sur le même objet, Ruth Metzler – *«elle répand des mensonges»*. Et ce parti, qui propage un climat de suspicion et manie l'injure comme il respire, s'étonne ensuite que les magistrats visés fassent l'objet de menaces et même de voies de fait. L'UDC n'hésite pas à blâmer Eveline Widmer-Schlumpf pour sa renonciation à défiler à Zurich à cause des menaces reçues! Et en acceptant son élection en décembre dernier, elle aurait agi contre les intérêts du pays.

Aussi longtemps que ce parti prétendra représenter le peuple et ne respectera pas les procédures légales et les institutions, aussi longtemps qu'il préférera l'injure à l'argumentation, il devrait être mis à l'isolement par les autres partis. Il s'agit d'une mesure d'hygiène, afin d'éviter une constante dégradation de la culture politique.

Naturalisations démagogiques et souveraineté de l'UDC

Votations du 1er juin: le jeu avec les mots de l'extrême centre

Jean-Daniel Delley (7 avril 2008)

«Naturalisations démagogiques», ainsi devrait s'intituler l'initiative populaire de l'UDC, dites *«pour des naturalisations démocratiques»* pour respecter le sens de son contenu. Mais l'UDC joue avec les mots, les manipule jusqu'à leur faire dire le contraire de leur acception commune, tout en se camouflant derrière le sens commun. Belle démonstration hier soir lors de l'émission de la TV romande *Mise au point*. L'avocat genevois Yves Nydegger, conseiller national, démocrate de l'extrême centre

et fin rhétoricien, admet que la procédure de naturalisation préconisée par son parti peut conduire à des décisions arbitraires. Il va même jusqu'à regretter la décision du corps électoral de la commune d'Emmen qui, en 2000, a refusé la demande de l'ensemble des requérants balkaniques. Mais, poursuit-il, l'important est de reconnaître aux communes leur souveraineté en la matière et de laisser la parole au peuple que les autorités comprennent si mal. Cette qualification bien sûr manque totalement de pertinence: dans un Etat fédéral, et les cantons et les communes ne sont pas souverains et ne peuvent exercer leurs compétences que dans le respect de l'ordre juridique fédéral, en l'occurrence l'interdiction de l'arbitraire.

Même confusion conceptuelle avec l'initiative *«Souveraineté populaire sans propagande gouvernementale»*, qu'il faut traduire par *«Souveraineté de l'UDC»*. Faire croire que le peuple se prononcerait plus librement sur les objets soumis à votation si le Conseil fédéral était condamné au silence, c'est prendre les citoyennes et les citoyens pour des demeurés incapables de juger les arguments en présence et de se faire leur propre opinion. En réalité cette initiative s'inscrit de manière très cohérente dans un programme visant à discréditer et à marginaliser les autorités. Débarrassée de tout intermédiaire gênant, l'UDC serait ainsi seule à représenter le peuple, ce dont elle ne cesse de se prévaloir. Dans la même veine, le nouveau président de l'extrême centre ne vient-il pas de suggérer que les partis soient seuls habilités à désigner leurs représentants au sein de l'exécutif? Après le Conseil fédéral réduit au silence, voilà le tour du parlement. Et place nette à l'UDC, véritable porte-parole du peuple. Souveraineté de l'UDC.

Importations parallèles: le contre-projet des caisses maladie

Pour faire baisser le prix des médicaments, l'arme de l'initiative populaire

Albert Tille (6 avril 2008)

C'est le bras de fer entre les pharmas et les assurances maladie. Fin décembre, le Conseil fédéral, aligné sur l'industrie pharmaceutique, propose d'interdire formellement l'importation parallèle de produits protégés par un brevet. Aujourd'hui, nous apprend le *Tages Anzeiger*, les plus grandes caisses maladie et la Fondation pour la protection des consommateurs mènent la contre-attaque. Elles préparent une initiative populaire précisant que la Suisse ne peut interdire l'importation de produits brevetés déjà commercialisés à l'étranger. Des exceptions seraient cependant possibles pour protéger l'environnement ou la santé des consommateurs.

Cette initiative constitue, en quelque sorte, un contre-projet au texte gouvernemental. Dans son message, le Conseil fédéral examine trois régimes différents pour la mise sur le marché des produits brevetés. Il s'en tient au principe de *l'épuisement national* qui prévoit que le détenteur d'un brevet a le contrôle de la commercialisation de son produit dans chaque pays. Il rejette le système de *l'épuisement régional* en vigueur dans l'Union européenne et plus encore *l'épuisement international* qui prévoit qu'un produit mis en vente dans n'importe quel pays peut circuler librement. L'initiative défend une quatrième solution. C'est l'épuisement international avec la possibilité d'interdire l'importation en provenance de pays dont les pratiques ne correspondent pas aux normes de santé ou d'environnement analogues à celles de la Suisse. Cette solution permettrait d'éviter une négociation avec Bruxelles; la participation au système régional européen présenterait des difficultés institutionnelles (DP 1730). Mais elle permettrait également d'écarter les dangers réels ou supposés d'importations en provenance d'Etats économiquement voyous.

L'initiative entend faire pression sur le parlement qui est saisi du projet gouvernemental. Dans ce cas précis, la menace d'un référendum serait inopérante. En effet, la révision de la loi sur